



## Se loger en Délégation: des économies appropriées ?

[EN version herebelow](#)

Ces dernières années, lorsque vous êtes en poste dans une Délégation et que vous recevez un message de l'Administration, vous pouvez être certain que cela signifie que vos droits vont en pâtir. Lentement mais sûrement, les conditions de travail et de vie sont discrètement démantelées avec une seule idée en tête, les économies. Cela a été le cas pour presque tous les aspects de la vie dans les délégations, des écoles aux logements, des imprimantes aux congés de repos. Dans le passé, du moins, ils essayaient de les rendre "intelligents". Plus maintenant.

La dernière victime en date est le logement temporaire des délégations au titre de l'article 5. En vertu de l'article 5, la délégation vous fournit un logement, correspondant (en principe) à votre composition familiale. Il n'y a pas à s'occuper des propriétaires ou du paiement des loyers. Ça a l'air sympa, non ? Vous atterrissez dans le nouveau pays, et votre nouvelle maison ou votre nouvel appartement vous attend ! Mais la réalité est souvent bien différente. Vous arrivez dans une administration surchargée, généralement sans chef, qui ne peut rien trouver en vertu de règles de logement obsolètes, et vous devez passer des semaines ou des mois dans un "logement temporaire", c'est-à-dire une maison ou un appartement dont personne ne voulait, meublé uniquement avec un "kit de survie". La survie n'est pas ce que la plupart des collègues ont en tête lorsqu'ils pensent aux délégations, mais c'est son nom officiel. Quelques vieilles chaises, une table basse, un matelas taché et, seulement si vous avez beaucoup de chance, un réchaud de camping et un réfrigérateur qui sent bizarrement. Et peut-être un lave-linge ambulant que quelqu'un a laissé derrière lui ("oh, mais vous n'y avez pas droit, alors n'en parlez pas autour de vous"). Vous venez d'arriver, vous n'avez pas de voiture. Vous n'avez pas non plus le droit de prendre un taxi. Personne ne vous connaît, donc personne ne viendra vous chercher. Pas de téléphone, pas d'internet, pas de télévision, pas d'eau potable ("il n'y a pas de ligne budgétaire pour cela"). J'espère que vous n'avez pas oublié d'apporter des draps de lit et au moins une fourchette et une assiette ! Bonne chance !

Changer de lieu d'affectation est toujours délicat et stressant. Dans certains endroits, s'il n'y avait pas des collègues plus gentils et humains que ce que veut le QG, ce serait carrément horrible. Je ne mentionnerai pas les effets couplés d'un confinement obligatoire de 15 jours pour cause de Covid, ou d'arriver avec des enfants, mais vous pouvez imaginer.

Avec un peu de chance, au fil de votre affectation, vous vous ressaisirez. Mais qu'en est-il du départ ? Vous avez fait votre déménagement, vendu votre voiture, clôturé le compte bancaire, vos bagages sont prêts. Votre vol est dans deux jours ? Eh bien, bon retour au "logement temporaire" et à vos amis du "kit de survie". Le matelas a de nouvelles tâches, et le réfrigérateur a déjà rendu l'âme. Oh attends, tu as besoin d'une serviette ? Tant pis si vous ne l'avez pas emportée.

Auparavant, il était entendu que dans ce cas, on vous proposerait de séjourner dans un hôtel - un hôtel simple, rien de luxueux, mais qui vous permettrait de dormir, de vous laver et de manger, d'utiliser leurs draps, serviettes, fourchettes, etc. afin que vous puissiez vous concentrer sur la remise de votre poste. Sans changer les mêmes règles, le SEAE ne le permettra pas, et impose tranquillement sa nouvelle interprétation. Dans la vie réelle, dans les délégations, des collègues proposent de s'héberger mutuellement à leur arrivée ou à leur départ, car ce service est meilleur, mais pas grâce aux règles d'application. Personne ne veut se limiter à la "survie", et ce n'est pas à cela que doit ressembler un service professionnel. Certains postes impliqueront toujours des difficultés, mais ceci semble inutile et bon marché, encore un autre diktat écrit depuis un bureau à Bruxelles sans aucune conscience de ses implications très réelles pour les collègues sur le terrain.

Septembre 2022



## Accommodation in Delegation: more smart savings?

In recent years, when you are serving at a Delegation and you receive a message from the Administration, you can be certain it will mean your rights are going to suffer. Slowly but surely, the working and living conditions are being quietly dismantled with only one idea in mind, savings. This has been the case on almost every single aspect of life at Delegations, from schools to housing, from printers to rest leaves. In the past, at least, they tried to make them "smart". Not anymore.

The latest victim is the temporary accommodation for Delegations under article 5. Under article 5, the Delegation provides an accommodation for you, corresponding (in principle) to your family composition. No dealing with landlords or rental payments. Sounds sweet, right? You land in the new country, and your new house or apartment is waiting for you! The reality however is usually quite different. You arrive to find an overburdened Administration, usually with no Head, which cannot find anything under obsolete housing rules, and you get to spend weeks or months at a "temporary accommodation", that is, a house or apartment nobody wanted, furnished only with a "survival kit". Survival is not what most colleagues have in mind when they think of Delegations, but that is its official name. Some old chairs, a low table, a stained mattress and only if you are very lucky, a camping stove and a fridge which smells funny. And perhaps a travelling washing machine someone left behind ("oh, but you are not entitled to it, so don't mention it around"). You have just arrived, you have no car. You are not allowed to take taxis either. Nobody knows you so nobody will come asking for you. No phone, no internet, no TV, no drinking water ("there is no budget line for that"). Hopefully you did not forget to bring along some bedsheets and at least a fork and plate! Good luck!

Changing place of posting is always tricky and stressful. In some places, if it wasn't for kinder and humane colleagues than that HQ wants, they would be outright horrible. I will not mention the coupled effects of mandatory 15-day confinement due to Covid, or arriving with children, but you can imagine.

Hopefully, over your posting you will get your stuff together. But what about the departure? You have made your removal, sold your car, closed the bank account, your luggage is ready. Your flight is in two days? Well, welcome back to the "temporary accommodation" and your friends from the "survival kit". The mattress has new stains, and the fridge already passed away. Oh wait, you need a towel? Tough luck if you did not pack it.

Previously, it was understood that in such case you would be offered to stay at a hotel - a simple one, nothing luxurious, but which would allow you to sleep, wash and eat, use their bedsheets, towels, forks, etc. so you concentrate on handing over your post. Without changing same rules, the EEAS will not allow it, and is quietly imposing their new interpretation. In real life, at the Delegations, colleagues are offering to host each other when arriving or leaving, because this service is better than that, but not thanks to the rules it applies. Nobody wants to limit themselves to "survival", and that is not what a professional service should look like. Certain posts will always imply hardship, but this seems unnecessary and cheap, yet another diktat written from a desk in Brussels with no awareness of its very real implications for colleagues in the field.